

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 11 décembre 2020, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 3 décembre 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président, M. Patrice VERNHETTES, Conseiller départemental.

**Excusés :** Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale.

**Absents :** M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental.

**Procurations :** M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, excusé, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

Mme Nathalie Goisedieu, Directrice de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

### 1 **Mise à jour du règlement départemental d'aide sociale**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la mise à jour du Règlement départemental d'aide sociale.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 2 **Convention de partenariat entre l'Etat et le Département pour la relocalisation des mineurs non accompagnés présents sur le territoire grec**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat entre l'Etat et le Département pour la relocalisation des mineurs non accompagnés sur le territoire grec ainsi que les éventuels avenants dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 3 **Attribution d'une aide financière en faveur des Etablissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer aux gestionnaires des deux maisons d'assistants maternels "La farandole des petits lutins" au MANS et "Tartine et chocolat" à CONNERRE, la somme de 10 203,47 € pour l'achat de matériel et d'équipement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 4 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 5 familles pour un montant total de 4 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 5 **Participation du département au fonctionnement des relais pour la réussite des élèves**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 6 455 € dans le cadre du dispositif "Relais pour la Réussite des Elèves" en faveur des collèges et du collège Nouvelle Chance ayant proposés des projets.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 6 **Versement dérogatoire de l'aide à l'investissement concernant les travaux de restructuration de l'EHPAD de Monfort-le-Gesnois « Résidence Amicie »**

Il est proposé à la Commission permanente de verser, à titre dérogatoire au règlement départemental des subventions d'investissement, l'acompte de 50% de la subvention accordée à l'EHPAD de Montfort le Gesnois « Résidence Amicie » d'un montant de 357 000 €, compte tenu des retards de chantier liés à la crise sanitaire et de disposer de la trésorerie nécessaire pour poursuivre les travaux.

**Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**

### 7 **Subvention à caractère social de la Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder deux nouvelles subventions à caractère social destinées à l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le don de sang bénévole du Département de la Sarthe ainsi qu'à l'association Solidarité Paysans 72 pour respectivement 2 900 € et 3 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

**8 Admission en non-valeur Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non-valeur (ANV) annexées au présent rapport d'un montant total de 1 647 165,10 € réparties en 1 645 952,78 € au titre des successions (personnes âgées et adultes en situation de handicap) et 1 212,32 € pour les frais d'entretien de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

---

## **Commission Insertion et Logement**

**9 Insertion - Emploi - Conventions avec l'Etat et Pôle Emploi**

Il est proposé à la Commission permanente :

1) concernant la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens (CAOM) :

- de cofinancer, avec l'Etat, un nombre maximal de 225 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi-Parcours Emploi Compétences (C.A.E.-P.E.C.) et un nombre maximal de 319 postes permanents, occupés annuellement par un ou plusieurs allocataires du RSA,
- et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la CAOM 2021.

2) concernant la convention de délégation du Contrat Unique d'Insertion avec Pôle Emploi (CUI) d'octroyer la délégation de prescription de contrats aidés à Pôle Emploi à hauteur de 75 Contrat Unique d'Insertion pour l'année 2021 et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de délégation du CUI – CAE-PEC pour une période de trois ans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**

**10 Insertion - Programme départemental d'insertion 2019-2021**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de valider la liste des actions et les subventions proposées aux organismes pour 2021 dans le cadre du PDI 2019-2021, et la répartition des subventions accordées par le Département pour l'exercice 2021 au titre du Fonds Social Européen,
- d'accorder les subventions au titre du Fonds d'urgence, dans le cadre du plan de relance et une subvention d'investissement exceptionnelle au Centre social Marie-Louise Souty Champagne Conlinoise de 7 000 €,
- d'habiliter le Président à signer les avenants 2021 avec les organismes d'insertion conventionnés, les conventions logement 2021 avec l'association Montjoie et l'AGLA Nelson Mandela ainsi que la convention relative à une subvention d'investissement 2020 de 7 000 € avec le Centre social Marie-Louise Souty Champagne Conlinoise.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**

**Mme Véronique RIVRON, membre du Conseil d'administration de l'association le Relais, Mme Véronique CANTIN, membre de droit des Ateliers Estim et de l'association Montjoie, Mme Mélina ELSHOUD, membre du Conseil d'administration de l'association Pain contre la Faim, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**11 Insertion - Convention de coopération entre Pôle Emploi et le Département de la Sarthe pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi 2021-2023**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de coopération entre Pôle Emploi et le Département pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi pour la période 2021-2023 et la convention relative à l'échange de données à caractère personnel afin d'encadrer l'échange de données informatisé entre Pôle emploi et le Département sur la période 2021-2023.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 12 **Insertion - Plan pauvreté Convention pour le parrainage de jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance en entreprises avec le Club FACE Le Mans Métropole**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant n°1 à la convention avec le Club Face Le Mans Métropole pour le parrainage des jeunes accompagnés par l'ASE en entreprise.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 13 **Insertion - Développement économique Finaliser les engagements en développement économique**

Il est proposé à la Commission permanente de confirmer les aides versées aux sociétés suivantes :

- WEEKISTO au Mans, soit 40 000 € concernant la prime départementale à la création d'entreprise,
  - F2M à Rozé-sur-Sarthe, soit 60 000 € concernant le développement d'Activité Nouvelle,
  - CERPIMMO pour le compte de la société CERP BRETAGNE ATLANTIQUE à La Ferté Bernard, à hauteur de l'acompte versé, soit 50 000 € et d'annuler le solde non justifié, soit 50 000 € concernant l'investissement immobilier
- Et de prendre acte de l'achèvement de ces dossiers.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 14 **Insertion Admissions en non-valeur au titre du RMI et du RSA**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 2 976,95 € au titre du RMI et 26 183,69 € au titre du RSA.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 15 **Logement - aides à la pierre**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer :

- au titre de la délégation des aides à la pierre : 202 611 € à Sarthe Habitat, 69 582 € à la Mancelle Habitation et 50 900 € à Podeliha
- au titre de l'aide départementale aux PLAI : 185 000 € à Sarthe Habitat, 75 000 € à la Mancelle habitation et 40 000 € à Podeliha
- au titre de l'aide départementale pour la réhabilitation des logements sociaux : 38 594 € à Sarthe Habitat.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 16 **Logement - avenant à la convention de délégation des aides à la pierre**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer :

- l'avenant n°8 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre du 31 mars 2017,
- l'avenant n°6 à la convention de gestion des aides de l'habitat privé du 31 mars 2017.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 17 **Logement - avenant à la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant qui vaut prolongation d'une année de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de l'Huisne Sarthoise.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 18 **Logement - amélioration de l'habitat privé lutte contre l'habitat indigne**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention départementale pour la réhabilitation d'un logement propriétaire occupant modeste et très modeste.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 19 **Logement - avenant n°1 à la convention de partenariat 2020 entre l'agence nouvelle des solidarités actives (ansa) et le département dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour le logement d'abord**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat et de financement 2020 avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour le logement d'abord portant la subvention à 17 500 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 20 **Logement - convention avec le syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des gens du voyage pour la mise en œuvre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ayant pour objet l'accès au logement ou à l'habitat adapté de gens du voyage aspirant à un ancrage territorial en Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec le Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du voyage pour la mise en œuvre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) et d'accorder une subvention de 15 000 € au syndicat mixte pour la première année de la MOUS.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Développement Numérique et Réseaux électriques**

- 21 **Convention avec la Banque des territoires pour l'étude feuille de route territoriale des usages numériques**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Département de la Sarthe à signer la convention de cofinancement d'études avec la caisse des dépôts et consignations ainsi que les pièces afférentes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 22 **Avenant n°1 à la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité BT et HTA aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention pour prendre en compte la nouvelle société Sartel THD à qui Sarthe Numérique a transféré l'exploitation et la commercialisation du réseau fibre optique

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 23 **Transition énergétique : SEM Croissance verte**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider le pacte d'actionnaires précisant les règles de fonctionnement de la SEM régionale Croissance verte avec ses actionnaires et d'habiliter le président à signer ce pacte.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

- 24 **Aide à l'éducation**  
Il est proposé à la Commission permanente, au titre de l'année scolaire 2020-2021, d'accorder à dix collèges une dotation complémentaire de 1 000 €, représentant un montant global de 12 000 €, pour leur permettre de prendre en charge, sur leur budget actuel, le coût des fournitures administratives et l'affranchissement du courrier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 25 **Dotation complémentaire de fonctionnement 2020 au collège Pierre-Gilles-de-Gennes**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement de 600 € au collège Pierre-Gilles-de-Gennes pour la prise en charge d'une fuite d'eau

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 26 **Dotation de fonctionnement des collèges privés Année 2021**  
Il est proposé à la Commission permanente, dans le respect des textes réglementaires, de donner son agrément au projet de répartition de la dotation de fonctionnement allouée aux collèges privés pour 2021

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour et 2 abstentions.**

- 27 **Ajustements des tarifs de demi-pension 2021 et remises d'ordre**  
Il est demandé à la Commission permanente de compléter la délibération du 16 octobre 2020 relative aux tarifs de demi-pension pour réintégrer et modifier :  
- le tarif « Plat Unique » à 3,50 € comprenant viande/poisson ou végétarien, et des légumes ou féculents auquel sera ajouté le pain et les couverts, mais ni desserts ni produits laitiers et ni entrées.  
- de supprimer la mention figurée entre parenthèse concernant les absences liées à la COVID, dans les remises d'ordre avec justificatifs, pour lesquelles la remise d'ordre est effectuée dès le premier jour d'absence.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 28 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 17 171,27 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 29 **Concessions de logements dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL)**  
Il est proposé à la Commission permanente de délibérer sur les principes d'occupation des logements de fonction, d'autoriser le Président à prendre des arrêtés individuels valant titre d'occupation pour les personnels départementaux et de l'Etat logés par nécessité absolue de service

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### **Commission Infrastructures routières**

- 30 **Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2020**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder la subvention d'aide à la voirie communale 2020 pour les cantons de La Ferté-Bernard, du Lude et de Loué.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

**M François BOUSSARD, Président de la Communauté de communes Sud Sarthe et Maire de Mansigné, ne prend part ni au débat ni au vote.**

- 31 **Aménagement de sécurité sur la route départementale n° 357 entre Le Mans et Saint-Calais**  
**Convention de mise à disposition de terrains pour la mise en œuvre de mesures compensatoires**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de mise à disposition de terrains pour la restauration de zones humides au titre de mesures compensatoires.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 32 **Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de terres pour la réalisation d'un boisement compensateur (projet créneaux de dépassement RD 357)**  
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 relatif à la mise à disposition de terres pour la réalisation d'un boisement compensateur (projet créneaux de dépassement RD 357) ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient pas l'équilibre général de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 33 **Convention pour la mise à disposition de terres pour la réalisation d'un boisement compensateur (projet RD 91)**  
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser le Président à signer la convention pour la mise à disposition de terres pour la réalisation d'un boisement compensateur (projet RD 91) ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient pas l'équilibre général de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 34 **Cession d'une parcelle départementale à la commune de Luceau**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la rétrocession de la parcelle départementale cadastrée section AA n° 100 à la commune de Luceau pour un prix symbolique de 1 € et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 35 **Convention subvention AGCLP cantine Parc départemental**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec l'Association de gestion de la cantine et des loisirs du Parc départemental afin de fixer les conditions de versement d'une subvention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 36 **Convention entre SARTEL THD et le Département de la Sarthe sur la commune de Laigné-en-Belin**  
Il est proposé à la Commission permanente :  
- d'autoriser la Société SARTEL THD à occuper la parcelle cadastrée section A n° 1469 à Laigné-en-Belin pour l'implantation d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) d'une surface d'environ 18 m<sup>2</sup>. Cette convention est consentie à titre gratuit et la Société SARTEL THD se chargera de sa publication au Service de la Publicité Foncière.  
- d'habiliter le Président à signer la convention et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### **Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

- 37 **Soutien des territoires - Fonds départemental de relance**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider les conventions à passer avec les communes dans le cadre du Plan de relance départemental et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

- 38 **Fonds social d'urgence**  
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la nouvelle liste des bénéficiaires du fonds social d'urgence.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 39 **Fonds Résilience**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider l'avenant joint en annexe prolongeant la date de validité de la convention pour le fonds Résilience et modifiant les modalités de versement des fonds.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 40 **Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Le Mans Métropole cofinancés par l'ANRU dans le cadre du NPNRU**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Le Mans Métropole cofinancés par l'ANRU dans le cadre du NPNRU.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

**M. Christophe ROUILLON, Vice-Président et Conseiller communautaire de Le Mans Métropole ne prend part ni au débat ni au vote.**



41 **Convention Halte TER Le Mans hôpital**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention avec la SNCF, l'Etat, la Région et Le Mans métropole pour le financement d'une halte TER au Mans dans le secteur de l'hôpital, avec une participation du Département de 600 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

42 **Agriculture**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

1) une subvention de 10 000 € à la SAS BOURMAULT sise à Luché Pringé pour la production et la commercialisation de pailles à boire végétales dans le cadre de l'aide "Diversification vers de nouveaux débouchés à but non alimentaire" et une subvention complémentaire exceptionnelle globale de 15 100 € à six organismes agricoles

2) une aide globale de :

- 4 400 € répartie entre les 22 Jeunes Agriculteurs
- 24 761 € à trois structures dans le cadre de l'aide à la méthanisation
- 23 107,90 €, dans le cadre du P.C.A.E., répartie entre les quatre structures agricoles
- 600 € pour deux dossiers dans le cadre de l'aide "sécurisation des points d'achats.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

43 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une subvention forfaitaire de 250 € chacun aux huit collèges retenus dans le cadre du dispositif Défi Eco-Marmiton 2020-2021 pour la prise en charge du transport ;
- de valider l'avenant n°1 à la Convention de financement et de gestion des participations financières concernant le Plan de Prévention des Risques Technologiques d'Alsetex sur la commune de Précigné et d'habiliter le Président à le signer.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

44 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'arrêter la programmation définitive pour l'assainissement en 2020, sous réserve que les dossiers soient déclarés complets ;
- de subventionner sur ce programme l'opération liée à l'équipement d'auto-surveillance de la station d'Ardenay-sur-Mérize.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

45 **Transition Energétique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une aide aux audits énergétiques pour des bâtiments communaux de La-Chartre-sur-le-Loir, Requeil, Crosnières, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Laigné-en-Belin et Le Mans Métropole, selon la fiche action « audits énergétiques de bâtiments » pour un total de 13 069,59 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

**M. Christophe ROUILLON, Vice-Président et Conseiller communautaire de Le Mans Métropole ne prend part ni au débat ni au vote.**

## **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

### **46 Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 3 000 € au titre de l'aménagement de locaux ; 7 000 € au titre de la transmission et des pratiques en amateur ; 19 400 € au titre du soutien aux équipes artistiques ; 22 700 € dans le cadre de l'aide aux festivals ; 2 200 € au titre des manifestations culturelles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **47 Convention de partenariat - aide aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver la convention de partenariat avec la Ville du Mans pour l'organisation du comité de lecture jeunesse et la publication de la "Sélection du Petit Dévoreur" et d'habiliter le Président à la signer,
- d'accorder une subvention de 500 € à la commune de Loir-en-Vallée dans le cadre des aides aux animations culturelles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **48 Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 87 150 € à des associations patrimoniales et d'autoriser le Président à signer la convention avec une association patrimoniale.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **49 Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 10 900 € au titre des aides aux sports.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **50 Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 20 800 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **51 Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 29 100 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### **52 Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser :

- le Président à signer la convention SNCF relative au démantèlement des voies sur la voie verte Montval-Bessé
- les virements d'AP/CP proposés.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 53 **Convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'équipements portuaires départementaux au profit de la ville de Sable sur Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'équipements portuaires départementaux au profit de la ville de Sablé-sur-Sarthe

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 54 **Dépôt d'archives**  
Il est proposé à la Commission permanente :  
- d'accepter les dépôts, à titre gratuit, des archives au Département de la Sarthe (fonds du château de Boisclairé, fonds de photographies et documents de Georges Quaglia, fonds de la fédération départementale de la CGT et fonds de Jean-Pierre Delaperrelle sur l'automobile, les 24 Heures du Mans et les transports),  
- d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

### **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

- 55 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Malicorne sur Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 211 178 € destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs individuels situés rue Jacqueline et Paul Frenehard à Malicorne sur Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 56 **Associations diverses**  
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur les subventions suivantes :  
- 30 000 € à l'Union départementale des sapeurs-Pompiers de la Sarthe  
- 2 000 € à l'Association Française contre les Myopathies - Téléthon  
- 120 € à l'Union départementale des associations de combattants et victimes de guerre de la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 57 **Partenariats associatifs**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 4 200 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 58 **Conventions de reprise de jours épargnés sur un C.E.T à la suite de mutations externes**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président, à signer les conventions de reprise de jours épargnés sur le Compte épargne-temps de trois agents, partant par voie de mutation externe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 59 **Dotation de soutien à l'investissement départemental - Financement de l'opération Collège**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à déposer une demande de financement de l'État (DSID) pour l'année 2020 au titre de l'opération de reconstruction de la demi-pension du collège JF Kennedy à Allonnes pour un montant de dotation de 1 423 374 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 60 **Effacement de dettes Maison Familiale Rurale Marigné-Lailié l'Orée de Bercé**  
Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement de dette de 141 306,61 € de la Maison Familiale Rurale de Marigné-Lailié l'Orée de Bercé et de décider de la reprise de provision de 230 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 61 **Avenant à la subvention globale FSE 2018-2020**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à déposer auprès de M. le Préfet de Région une demande d'avenant à la subvention globale FSE 2018-2020 comportant :
- Une modification du plan de financement intégrant le report des crédits de la subvention globale 2015-2017 à la subvention globale 2018-2020 ;
  - Un allongement de la période de programmation jusqu'au 31 décembre 2021.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 62 **Demande de cofinancement FSE pour l'achat de masques à usage unique par le Département**  
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'autoriser le Président à déposer auprès de Madame la Présidente du Conseil régional une demande de participation FSE en cofinancement de l'opération d'achat de masques à usage unique.
  - d'approuver le plan de financement,
  - d'habiliter le Président à signer tout document afférent à la demande et à l'exécution de cette opération.

**Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

63 **EPF Mayenne Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de valider le versement de 900 000 € à l'établissement public foncier Mayenne Sarthe en application du BP 2020 et de la décision modificative d'octobre.

**Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.  
MM. Dominique LE MÈNER, François BOUSSARD, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, membres de l'Etablissement public foncier Mayenne Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.